

CP - Inscription dans les écoles maternelles

La campagne d'inscription dans les écoles maternelles pour la rentrée scolaire 2023/2024 se déroule du mercredi 22 février 2023 au vendredi 24 mars 2023.

INSCRIRE SON ENFANT À L'ÉCOLE MATERNELLE : MODE D'EMPLOI

Les parents disposent de trois manières pour inscrire leur enfant à l'école maternelle :

- **par mail à inscriptionmaternelle@colmar.fr** : l'inscription par mail se fait sans déplacement et sans contrainte horaire. Les parents indiquent leurs coordonnées complètes (noms, adresse, numéro de téléphone), et transmettent une copie du livret de famille (page parents, enfant) et un justificatif de domicile. Le service de l'enseignement primaire prendra alors directement contact avec les parents.
- **au service de l'enseignement primaire (8 rue Rapp) : uniquement sur rendez-vous au 03 89 20 67 48**, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30. Les parents apporteront impérativement le livret de famille et un justificatif de domicile.
- **à l'antenne Ouest de la Mairie (5 rue de Zurich) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et uniquement sur rendez-vous les après-midis au 03 89 79 51 93**. Les parents apporteront impérativement le livret de famille et un justificatif de domicile.

Pour toute information complémentaire, il est possible de contacter le service de l'enseignement primaire au **03 89 20 67 48**.

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr